



Barème disponible depuis le 17 juin 2025

PRIX DE VENTE (tranches non cumulatives*)

IMMEUBLES

Jusqu'à 50 000 € inclus	5 000 €
De 51 000 € à 100 000 € inclus	9 000 €
De 101 000 € à 165 000 € inclus	10 000 €
De 166 000 € à 200 000 € inclus	7,0%
De 201 000 € à 350 000 € inclus	6,0%
De 351 000 € à 800 000 € inclus	5,0%
800 000 à 2 Millions inclus	4,5%
2,1 Millions et plus	4,0%

TERRAINS

Jusqu'à 50 000 €	10 000 €
Au-delà de 51 000 €	10,0%

COMMERCE

Mandat de recherche de bien (sur le prix de vente)	5,0%
--	------

VIAGER

Le bouquet jusqu'à 50 000 €	10 000 €
Au-delà de 51 000 €	10,0%

***TVA au taux en vigueur de 20% incluse**

Les honoraires susvisés sont en charge vendeur sauf convention contraire expressément précisée dans le dudit mandat. En cas d'intercabinet, les honoraires appliqués sont ceux préalablement prévus dans le mandat. Le présent barème peut donner lieu à des dérogations exceptionnelles en accord avec les parties.